

À Pantin,

des actions de prix, culturelles et sociales



le « pantin »
de Philippe Dumas

par **Odile Belkeddar***

Un exemple, sur une commune de la proche banlieue parisienne, d'un projet concerté, à l'échelon municipal, par la médiathèque avec l'Éducation nationale. Un projet inscrit dans la durée qui se décline à travers une série d'actions généralisées pour les élèves des écoles de Pantin.

Les bibliothèques municipales ont toujours considéré les enfants des écoles maternelles et élémentaires comme un de leurs publics « de choix » ; elles ont donc depuis toujours organisé des actions visant à faire découvrir la littérature de jeunesse en s'adressant aux enseignants et ont inventé diverses propositions pour susciter le désir de lecture personnelle, face à des demandes souvent plus scolaires, résultant en partie de l'absence de bibliothécaires-documentalistes dans les BCD.

À Pantin¹, au fil de rencontres avec des conseillers pédagogiques² sensibilisés à la littérature de jeunesse, des actions se sont élaborées avec l'Éducation nationale et certaines se sont inscrites dans un partenariat dorénavant reconnu, qui leur donne une visibilité grâce à un document conjointement signé par les élus à la culture et aux affaires scolaires, préparé en concertation avec les équipements culturels municipaux et l'IEN (Inspecteur de l'Éducation nationale à l'échelon local), relayé par la Direction du Développement culturel, édité par la Ville sous la forme d'une plaquette diffusée auprès de tous les enseignants depuis la rentrée 2008 : « Éducation artistique et culturelle à l'école. »

* Odile Belkeddar est directrice des bibliothèques de Pantin.

Cette plaquette répertorie l'ensemble des actions culturelles assurées par les équipements³ de la ville et auxquelles les enseignants « candidatent » via leur Inspection. Les bibliothèques, qui s'adressent à tous les niveaux (des classes maternelles aux CM2), sont largement représentées dans ce document, par des actions sans coût particulier pour les écoles, centrées sur la présentation de livres : « Lire-élire : les livres de fin d'année », « Prête-moi ton livre! », « Découverte de livres artistiques ». Malgré certaines attentes parfois divergentes de l'Éducation nationale, ce partenariat a trouvé des formes où chacun œuvre dans son domaine de compétences, avec l'objectif commun de susciter et d'entretenir le désir de lire. Ce portail présente également les missions des bibliothèques à l'ensemble des enseignants à travers un « manifeste » balayant toute l'offre : des conseils de lecture favorisant la construction de soi, le développement de l'imaginaire, l'élargissement des connaissances et le plaisir de lire, des bibliographies, la sélection annuelle des livres pour les 9/14 ans intitulée : « Tapage Jeunesse », ou celle de « Romans à lire tout seul à partir de 6 ans », ainsi qu'un fonds pédagogique sur les livres de jeunesse et la lecture.

Les actions

« Lire-élire : les livres de fin d'année »

Cette action a pour objectif de permettre aux enfants de choisir le livre qui sera offert par la municipalité ; les bibliothèques se sont d'abord appuyées sur un ancien « rite », celui de la distribution de livres dits « de prix ». Les municipalités successives ont maintenu sans discontinuer cette tradition – qui consistait en ses débuts à récompenser les meilleurs élèves – en l'élargissant à tous les enfants des écoles.

Pendant des années, le choix du livre a été effectué par les enseignants sur catalogues ou au gré des représentants et des soldeurs. Le livre, alors, était glissé dans le cartable en fin d'année où il restait bien souvent oublié. Le budget alloué était perçu par les enseignants comme une enveloppe supplémentaire pour alimenter la bibliothèque de classe, quand bien même existait une BCD.

Le Service Enseignement a souhaité valoriser cet investissement. Pour résoudre la contradiction de s'adresser au plus grand nombre tout en tenant compte de la singularité de chaque enfant, il a été décidé de privilégier des étapes scolaires décisives pour la lecture, les CP et CM2⁴, et de développer une médiation à la bibliothèque qui permette d'accueillir dans de bonnes conditions toutes ces classes (trente-cinq CP et vingt-neuf CM2).

Les bibliothécaires sélectionnent, tout au long de l'année des titres qui alimentent d'ailleurs plusieurs autres actions mises en œuvre par (et à) la bibliothèque, par exemple les livres offerts en décembre aux 1000 enfants du personnel communal par le CASC (comité d'action sociale et culturelle), ainsi que des sélections accompagnant les conférences thématiques du Café des parents municipal, ou encore les livres offerts par la municipalité aux enfants des crèches ; les bibliothécaires retiennent dix titres par liste – soit vingt titres parus récemment pour s'assurer de leur indispensable disponibilité – sur des critères de niveaux d'accessibilité et de genres différents, afin qu'aucun enfant ne soit mis en difficulté, sans négliger pour autant l'indispensable « qualité » du texte et du graphisme. En effet, cette offre est importante puisque c'est souvent, pour

la grande majorité des enfants concernés, le seul livre « cadeau » de l'année. L'enjeu est de permettre aux enfants de choisir leur livre préféré parmi dix titres proposés, mais également de leur donner envie de lire les neuf autres, qu'ils retrouveront à la bibliothèque.

Les bibliothécaires jouent un rôle essentiel dans cette médiation, préparée en équipe, et l'on constate que, si certains livres sont systématiquement plébiscités, d'autres, plus à la marge, remportent également du succès dans ce contexte. (Les enfants signalent leur choix en fin de séance).

Dès les jours suivants, (et parfois le jour même à la sortie de l'école), il est devenu fréquent que des enfants reviennent massivement en demandant des livres présentés, parfois accompagnés d'un adulte qui découvre la bibliothèque à cette occasion. Le livre est généralement distribué lors des fêtes d'école, avec un marque-page, spécial CP ou CM2, listant les dix titres de l'année et orné d'un « pantin » spécialement créé par un illustrateur-jeunesse exposé pendant l'année (Philippe Dumas, Anaïs Vaugelade sont les premiers à l'avoir inauguré, en 2010 ce sera Sergio Aquindo). En 2009, après cinq ans d'existence, cette action a toujours le même impact. Certains titres sont encore demandés un an plus tard et les enfants reparlent d'un livre alors qu'ils sont en CE2, soit trois ans après...

« Prête-moi ton livre ! »

Cette action a pour objectif l'échange de livres de littérature contemporaine au sein de la classe ; l'enjeu est de rendre les enfants médiateurs entre eux. Les livres ont initialement été sélectionnés par l'intermédiaire d'un groupe de travail constitué de bibliothécaires et d'enseignants et les discussions ont parfois été vives, tant sur les thèmes abordés que sur l'écriture.

Une quinzaine de titres, par niveau, sont proposés en plusieurs exemplaires à quarante classes, du CE1 au CM1⁵. Après une présentation de ces livres, les enseignants en choisissent cinq en plusieurs exemplaires. La présentation aux enfants est faite à l'école ou à la bibliothèque par un(e) bibliothécaire et ces livres sont ensuite prêtés pour un trimestre dans les classes ; les enseignants les font tourner, en classe ou à la maison, organisent les échanges et font réaliser par les enfants des créations collectives, ce qui donne lieu à des productions fort imaginatives : de livres-objets à de la vraie *Confiture de coléoptères*⁶... en passant par l'installation d'une forêt de « petits bonheurs »..., exposée ensuite pour un final dans les bibliothèques.

À la rentrée de 2009, au vu du succès de cette action, la présentation est prévue – sur la proposition de l'IEN – de façon plus officielle, au cours d'une matinée pédagogique animée par l'IEN qui présentera les animations pédagogiques sur les activités-lecture de circonscription et par une bibliothécaire qui situera les livres dans le contexte de la littérature de jeunesse.

Cette action fait actuellement « école » et suscite des partenariats élargis : en 2009/2010, le prochain titre acquis en série sera une pièce de théâtre, de Wajdi Mouawad, en concertation avec le Théâtre-école municipal qui accompagnera également sa présentation.

L'opération « Découvertes de livres artistiques » a pour objectif de permettre une première découverte de la bibliothèque et de familiariser les enfants avec l'objet-livre dans toute sa diversité formelle, à partir du fonds de livres d'artistes. Cette action est proposée aux classes de maternelle afin de ne pas les faire entrer pré-

maturément dans le stress du déchiffrage et de privilégier la manipulation sensorielle, par la découverte de livres réalisés par des artistes dans des matériaux divers et qui ouvrent sur des horizons culturels différents : de l'univers japonais et universel de Komagata aux fondamentaux graphiques des italiens Bruno Munari⁷ ou Enzo Mari, des livres en tissu de Louise-Marie Cumont, pièces parfois uniques, à ceux de Ianna Andreadis inspirés par l'Afrique, ou aux livres à toucher-lire les yeux ouverts-fermés de Sophie Curtil et Marion Bataille, collection⁸ qui permet de développer cette action auprès de classes qui font ainsi leurs premiers pas à la bibliothèque.

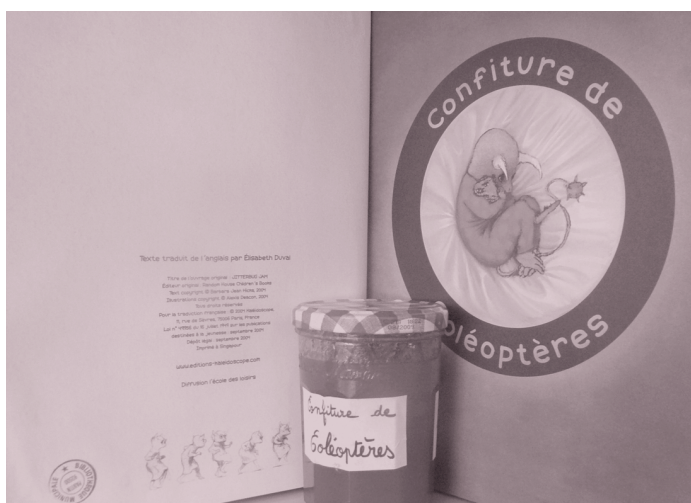
La médiation nécessaire à cette présentation de livres artistiques auprès des enfants et des enseignants requiert cependant une formation car, même quand on est bibliothécaire, il n'est pas si simple d'entrer – contrairement aux enfants – dans des livres qui n'ont pas l'air de livres, des livres sans mode d'emploi.

Conclusion

Présenter des livres aux enfants est, certes, l'action-clé des bibliothécaires mais s'adresser aux adultes, non seulement comme médiateurs mais comme lecteurs, est tout aussi important : la bibliothèque est aussi un lieu qui accueille des adultes, parents, enseignants, animateurs, partenaires sociaux et culturels, professionnels de la petite enfance... et, depuis quatre ans, les nouveaux enseignants viennent à la rentrée à la bibliothèque avec le conseiller pédagogique pour une visite découverte. Le « portail » a permis de construire un partenariat durable et de conforter des actions culturelles (actuellement 60 % des classes



La plaquette portail des actions municipales à l'école



élémentaires pantinoises participent à une action-lecture), des actions sociales aussi par leur ampleur (100% pour les deux classes d'âge de « Lire-élire »).

Après l'entrée officielle de la littérature de jeunesse à l'école et de sa prise en compte comme « matière d'enseignement » puisqu'elle est présente dans le livret scolaire qui valide le socle commun, l'étape suivante consisterait à permettre aux BCD de fonctionner au quotidien (certaines ont de bonnes conditions de locaux, de mobilier et les directeurs sollicitent de plus en plus fréquemment les bibliothécaires municipales pour en constituer les collections).

Dans un pays dont la langue a une orthographe particulièrement complexe, l'heure n'a pas encore sonné pour qu'une devise comme « à chacun son livre et chaque livre pour tous ! » (ou vice versa) s'écrive au fronton des BCD... en revanche, depuis ce partenariat formalisé avec l'IEN, un groupe de travail est prévu entre directeurs et bibliothécaires pour réfléchir à des modalités de fonctionnement des BDC existantes, débouchant peut-être à terme, rêvons un peu, sur la nécessité de véritables relais professionnels permanents ; cette condition, indispensable, pour mettre réellement le livre au cœur du quotidien des enfants (et de leurs parents, par exemple à l'heure propice où ils viennent les chercher), permettra que la « venue » à la bibliothèque ne soit pas seulement une « sortie », ponctuelle, mais un retour à une offre élargie.

1. 53 000 ha. Seine-Saint-Denis, 3 bibliothèques, 1 coordinatrice Jeunesse de 3 équipes (effectifs : 4, 2 et 2) ; merci à Eléonore Clavreul et Nathalie Garrouste pour leur relecture attentive.
2. Merci (en particulier) à Gisèle Ducatez, devenue Inspectrice de l'Éducation nationale, membre de la commission nationale en charge de la sélection des listes cycle 2 et 3, et qui a participé à la conception de « Prête-moi ton livre ! » en 1999.
3. Cinéma municipal (le 104), les Archives et patrimoine, le Pavillon des arts plastiques, le Théâtre-école, le service de programmation et action culturelle.
4. La dotation a augmenté en passant à 15 € par élève.
5. Sauf les CE2 qui reçoivent un dictionnaire du service Enseignement de la Ville.
6. Œuvre du CE1 d'Élodie Broch (l'école Joliot-Curie en 2008).
7. Compte-rendu dans le n° 240 (avril 2008) de la *Revue*.
8. Site: <http://troisources.online.fr>

« Tapage n°1 - Premières lectures : romans à lire tout seul à partir de 6 ans »

